RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

GUIDE DES AIDES À L'INNOVATION
POUR LES ENTREPRISES

ÉDITO

La Région Bourgogne-Franche-Comté, engagée auprès des entreprises innovantes.

L'innovation, qu'elle soit sociale, organisationnelle ou technologique, est une priorité pour la Région ; c'est également un levier de compétitivité incontournable pour les entreprises du territoire.

Auprès des start-ups, des PME, des ETI, ou des grandes entreprises, la Région Bourgogne-Franche-Comté se mobilise et confirme son rôle de coordination et d'accompagnement des acteurs du développement économique.

La Région intervient également aux côtés de ses partenaires en participant aux financements des projets innovants ou en soutenant les structures dédiées à leur mise en œuvre, comme les pôles de compétitivité ou les clusters. Elle encourage également une dynamique de réseau entre les acteurs.

Pour soutenir cette dynamique d'innovation, un certain nombre d'aides et d'outils dédiés à l'appui des projets sont mobilisables et permettent un accompagnement à haute valeur ajoutée. Qu'ils soient sous formes d'aides financières, d'aide au montage de projets, d'appui à la recherche de partenariats ou à la montée en compétences, ils ont vocation à répondre à l'ensemble des problématiques des entreprises régionales.

Vous trouverez dans ce guide réalisé par l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté l'ensemble des outils ainsi que tous les contacts des partenaires à même d'accompagner vos projets d'innovation.

Miser sur l'innovation, c'est soutenir la croissance des entreprises mais aussi anticiper et répondre aux enjeux environnementaux et sociaux de notre territoire.

Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

PARTENAIRES DE L'ÉCOSYSTÈME, COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Le Guide des aides à l'innovation recense les dispositifs et offres de services qui accompagnent l'émergence et le développement de projets innovants au sein des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté.

Cet outil se veut être évolutif (intégration et modification de fiches descriptives si besoin) et destiné aux acteurs de l'écosystème régional afin d'optimiser leurs interventions auprès des entreprises du territoire.

CARTOGRAPHIES

Les cartographies (pages 6 et 7) permettent d'avoir une vue globale des dispositifs et des acteurs qui accompagnent les entreprises dans le développement de leurs innovations. Ces schémas offrent la possibilité, aux membres du réseau, de trouver facilement les outils qui répondent au mieux aux besoins des entreprises et porteurs de projets.

Voici quelques indications qui vous aideront à lire les cartographies :

- Les flèches jaunes représentent les étapes du projet et vous aide à identifier les offres de services pouvant répondre aux besoins de l'entreprise
- **La cartographie verte** fait référence aux accompagnements Techniques
- **La cartographie bleue** compile les accompagnements Financiers
- La colonne, à gauche de la cartographie, indique le nom des structures qui portent les différents accompagnements
- Les numéros, accolés à chacune des offres de services, vous permettent de retrouver rapidement le détail des dispositifs dans le guide.

FICHES DESCRIPTIVES

Une fois le dispositif d'accompagnement en faveur de l'entreprise identifié, des fiches descriptives vous permettent d'obtenir des précisions sur les outils envisagés, telles que :

- À qui s'adresse le dispositif ? (pictogrammes jaunes, lecture de gauche à droite)
  - **Taille d'entreprise concernée**
  - **Filière ou secteur d'activité**
  - **Le territoire sur lequel le dispositif est déployé**
  - **Le type d'accompagnement : Technique ou Financier**
- À quel besoin répond le dispositif et comment ?
- L'échéance du dispositif et le coût pour l'entreprise
- Un point de contact qualifié pour obtenir des informations complémentaires ou orienter l'entreprise
- Les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du dispositif

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

CARTOGRAPHIE DES AIDES INNOVATIONS AUX ENTREPRISES

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

S'informer | Formaliser | S'entourer | Étudier la faisabilité | Valider | Industrialiser et pérenniser

AER BFC	Ingénierie de projets innovants / éco-innovants #01-02
	Trophées Éco-innovez #03
CCI BFC	Prestation pour Mieux Manager l'Innovation + Propriété Intellectuelle #04-05
Incubateur DECA-BFC	Accompagner la création d'entreprise #06
Bpifrance	Accompagner le développement de l'innovation #07
SATT SAYENS	Offres de technologies + Transfert et valorisation de technologies #08-09
Femto Engineering	Transfert et valorisation de technologies #10
Université de Franche-Comté / Université Technologique Belfort Montbéliard	Transfert et valorisation de technologies #11-12
Université Bourgogne Franche-Comté	PÉPITE BFC : entrepreneuriat étudiant #13
Plates-Formes Technologiques	Proposer des ressources techniques #14
INPI	Masterclass Propriété Intellectuelle + Pré-diagnostic #15-16
Nuclear Valley	Filière Nucléaire #17
Polyméris	Filière Plasturgie et Composites + Caoutchouc et Polymères #18
Pôle des Microtechniques	Filière Microtechnique, Santé et Aéronautique #19
Pôle Véhicule du Futur	Filière Automobile, Mobilités et Transport terrestre #20
Vitagora	Filière Agroalimentaire #21-22
AgrOnov	Filière Agriculture, Agroécologie et Agro-équipement #23
Mecateam Cluster	Filière Ferroviaire #24
Cetim	Filière Mécanique #25
Robotics Valley	Innovations robotiques #26
Nicéphore Cité	Innovations numériques #27-29
Numerica	Programme Émergence de projets numériques innovants #30

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

CARTOGRAPHIE DES AIDES INNOVATIONS AUX ENTREPRISES

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

S'informer | Formaliser | S'entourer | Étudier la faisabilité | Valider | Industrialiser et pérenniser

État	Programme d'Investissements d'Avenir #31
	Crédit d'Impôt Recherche #32
	Crédit d'Impôt Innovation #33
	Cifre : projet collaboratif avec un laboratoire et recrutement d'un étudiant #34
Région Bourgogne-Franche-Comté	AAP Projets Structurants Pour la Compétitivité #35
	Fonds FEDER #36
	Pass'Export #37
	Itinéraire Chercheurs Entrepreneurs #38
	Projets structurants d'Envergure #39
Région Bourgogne-Franche-Comté / Bpifrance	Fonds Régional de l'Innovation (FRI) #40
Bpifrance	Bourse French Tech #41
	Bourse French Tech Émergence #42
	Prêt Innovation R&D #43
	Prêt Innovation FEI #44
ADEME	Thèses ADEME : projets collaboratifs #45
	Subvention Innovation et Développement expérimental – Transition Écologique #46
AER Bourgogne-Franche-Comté	Presta'INNO #47
UI Gestion	Renforcer les fonds propres : investir en actions ou en obligation #48
INPI	Propriété Intellectuelle #49
UIMM Bourgogne	Prêt UIMM French Fab #50

Fiches

INGÉNIERIE DE PROJETS INNOVANTS

#1

Contribuer à l'émergence de projets d'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ☐ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE / PME (primo-innovantes)

Toute filière

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- Développer une ingénierie de projet d'innovation à destination des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif étant de caractériser les besoins de l'entreprise, en lien avec son projet innovant, et proposer les ressources (partenaires, prestataires, financeurs, etc.) nécessaires à l'avancement du projet

COMMENT ?

L'AER BFC vous appuie dans la conduite de vos projets d'innovation en vous proposant 3 types d'accompagnements :

- **Ingénierie de projets d'innovation** : rencontres individuelles et confidentielles au sein de l'entreprise, pour formaliser votre projet, caractériser vos besoins, vous présenter les ressources régionales (techniques ou financières) pouvant répondre à votre problématique et assurer la mise en relation avec les acteurs de l'écosystème
- **Labs – Laboratoires d'idées** : vous offrir une session d'intelligence collective de 2h, espace ouvert et participatif, réunissant un collectif sur-mesure (experts, chercheurs, financeurs, etc.) pour construire en toute confidentialité une réponse personnalisée à votre besoin (problématique technique, managériale, organisationnelle…) orientée innovation
- **Recherche de compétences de haut niveau** : renforcer votre innovation et votre R&D en vous appuyant sur l'identification et la mobilisation des laboratoires de recherche et des plates-formes technologiques en mesure de vous accompagner dans le développement de votre projet

ÉCHÉANCE ?

- Mobilisable toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☐ oui
☑ **non**

CONTACT

Daniel MICARD
03 80 40 34 01
dmicard@aer-bfc.com
www.aer-bfc.com

PARTENAIRES FINANCIERS

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Version **février 2021**

PRÉ-DIAGNOSTIC ÉCO-INNOVEZ

#2

Formalisation et accompagnement de vos projets d'éco-innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ☐ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprise

Toute filière

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- Permettre aux entreprises de se poser les bonnes questions sur les enjeux de leur démarche d'éco-conception / éco-innovation et sur leur trajectoire vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

COMMENT ?

- Réaliser des diagnostics au moyen d'un guide d'entretien questionnant le porteur de projet sur les tenants et les aboutissants de son projet
- Échanger sur la pertinence, la faisabilité technique et financière du projet

ÉCHÉANCE ?

- Valable pour l'année en cours

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☐ oui
☑ **non**

CONTACTS

Bénédicte DOLIDZÉ
03 80 40 33 98
bdolidze@aer-bfc.com

Jason QUEUDRAY
03 81 81 72 62
jqueudray@aer-bfc.com

PARTENAIRE TECHNIQUE

PARTENAIRES FINANCIERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté Égalité Fraternité

ADEME – Agence de la Transition Écologique

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Version **mars 2021**

TROPHÉES ÉCO-INNOVEZ

#3

Valoriser votre image et faites savoir à votre environnement que vous éco-innovez !

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- Étudier la faisabilité
- Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Valoriser des démarches régionales d'entreprises ou de laboratoires ayant développé une solution éco-innovante. Le jury est composé des principaux acteurs économiques régionaux et d'experts en éco-innovation

COMMENT ?

- Les projets lauréats gagnent un kit de promotion de leur projet (3 catégories : produit, service, technologie éco-innovante). Tous les candidats bénéficient d'un accompagnement privilégié pour développer leur activité éco-innovante

ÉCHÉANCE ?

- Les Trophées Éco-Innovez sont organisés tous les 2 ans. La prochaine édition sera organisée en 2022

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☐ oui
- ☑ **non**

CONTACTS

Bénédicte DOLIDZÉ
03 80 40 33 98
bdolidze@aer-bfc.com

Jason QUEUDRAY
03 81 81 72 62
jqueudray@aer-bfc.com

PARTENAIRE TECHNIQUE

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Version **mars 2021**

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

#4

Protéger vos innovations grâce à la propriété intellectuelle

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✓ S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Protéger vos innovations
- Optimiser la rentabilité de vos créations
- Créer un avantage concurrentiel
- Sécuriser votre développement à l'international

COMMENT ?

La CCI Bourgogne Franche-Comté propose un accompagnement par un spécialiste Propriété Industrielle afin de prendre en compte la propriété industrielle dans la définition de la stratégie de l'entreprise. Sous forme d'échanges, d'apport d'informations, de conseils et d'expertises, toutes les thématiques de propriété intellectuelle seront abordées :

- les modes de protection (brevet, marque, dessins et modèles, droit d'auteur, …)
- les modalités de protection (conditions, prix, …)
- l'extension de la protection à l'international
- la défense et l'exploitation des droits acquis

ÉCHÉANCE ?

- Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : en fonction de la prestation réalisée

- ☑ **oui**
- ☑ **non**

CONTACT

Éric LOBERGER
03 81 47 42 09
e.loberger@bourgognefranchecomte.cci.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES

Version **mars 2021**

PRESTATION MIEUX MANAGER L'INNOVATION (PMMI)

#5

Développer vos capacités d'innovation et accédez à de nouveaux marchés

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

TPE / PME / ETI

Industrie et services à l'industrie

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- S'adresser aux entreprises qui souhaitent : Lancer de nouveaux produits bien perçus par les clients / Affirmer une image d'entreprise innovante / Créer une offre innovante, de nouveaux services / Optimiser leur organisation pour mieux réussir / Sécuriser des projets d'investissement / Innover dans la mise sur le marché / Dynamiser l'implication des collaborateurs et renforcer la créativité / Faire de l'innovation une source durable de création de valeur

COMMENT ?

La Prestation Mieux Manager l'Innovation propose un accompagnement personnalisé sous la forme d'un package de 7 à 10 jours étalés sur une durée de 6 mois à 1 an. Cette prestation se déroule en 2 temps :

- identification des axes de progrès de l'entreprise après un diagnostic (outil numérique spécifique) et établissement d'un plan d'actions
- accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action. L'accompagnement portera selon les besoins sur la réflexion stratégique, la gestion de projets, la recherche d'idées, l'organisation liée à l'innovation, la veille et l'intelligence économique, la recherche de partenaires, le développement et la culture de l'innovation

La prestation est en cohérence avec la norme européenne CEN/TS 16555-1 sur le Management de l'Innovation.

ÉCHÉANCE ?

- Demandes au fil de l'eau auprès de la personne ci-dessous, dans la limite des financements disponibles
- Financement européen Horizon 2020 valable jusqu'au 31/12/2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : coût résiduel pour les entreprises non PME

☐ oui
☑ **non**

PARTENAIRES

FINANCIERS

Commission Européenne

enterprise europe network — L'Europe à la portée de votre entreprise.

CONTACTS

Christine DEMIZIEUX
03 80 60 40 67
c.demizieux@bourgognefranchecomte.cci.fr

Anne-Marie VIEUX
03 81 47 42 07
am.vieux@bourgognefranchecomte.cci.fr
www.bourgognefranchecomte.cci.fr/een

Version **juillet 2020**

ACCOMPAGNEMENT CRÉATION

#6

Un accompagnement complet pour les créateurs d'entreprises innovantes

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☑ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Porteurs de projet & TPE / PME

Toute filière

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- Intervenir pour favoriser la création d'entreprises innovantes à partir de projets scientifiques ou technologiques, issus ou liés à la recherche publique en Bourgogne-Franche-Comté
- Valoriser la recherche des établissements d'enseignement supérieur
- Optimiser le *continuum* d'accompagnement avec les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat de l'innovation

COMMENT ?

L'incubateur régional donne la possibilité au porteur de projet de faire évoluer son projet scientifique en projet d'entreprise afin d'accéder à la stature de chef d'entreprise en bénéficiant :

- d'une feuille de route intégrant des prestations financées par l'incubateur
- d'un accompagnement personnalisé par un chargé d'affaire et d'un chef d'entreprise, parrain
- des ateliers de l'entrepreneuriat, dédiés à des domaines d'expertises de l'entrepreneuriat et de savoir-être
- d'une mise en réseau avec les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant

ÉCHÉANCE ?

- La période de pré-incubation est de 2 à 6 mois minimum
- L'incubation va de 12 à 24 mois maximum

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : accompagnement intégré dans les aides « de minimis »

☐ oui
☑ **non**

CONTACT

Adeline POQUE
03 80 40 33 28
contact@deca-bfc.com
www.deca-bfc.com

PARTENAIRES

Accélérateurs / Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) / Bpifrance / Clusters / Collectivités territoriales / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / Établissements d'enseignement supérieur / État / INPI / Pôles de compétitivité / Réseau Entreprendre Bourgogne et Franche-Comté / SATT SAYENS / Village by CA Besançon, Dijon et Nevers

Version **juillet 2020**

ACCOMPAGNER L'INNOVATION

#7

Bénéficier de l'appui d'un expert afin de développer votre projet d'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Start-up / TPE / PME / ETI (en fonction du dispositif)

Toute filière

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- Bénéficier d'un programme d'accompagnement complet pour booster le développement de vos projets innovants et améliorer vos performances

COMMENT ?

Bpifrance et son réseau d'experts conseil vous accompagnent tout au long du développement de votre projet innovant grâce à plusieurs dispositifs :

- DIAGNOSTIC CROISSANCE pour soutenir les start-up dans leur transformation en scale-up
- DIAGNOSTIC DESIGN pour orienter les entreprises dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie design adaptée
- DIAGNOSTIC EUROPE pour faciliter l'accès des PME françaises à l'Accélérateur de l'EIC (Conseil Européen de l'Innovation)
- DIAGNOSTIC DATA INTELLIGENCE ARTIFICIELLE pour innover par l'exploitation des datas pour doper votre croissance
- DIAGNOSTIC ÉCO-FLUX pour réaliser des économies durables, en réduisant vos consommations d'énergie, matière, eau et production de déchets
- VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE pour transformer votre entreprise et former de jeunes talents
- ACCÉLÉRATEUR PME pour booster votre développement et devenir une ETI

ÉCHÉANCE ?

- Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

☑ **oui**
☐ non

PARTENAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONTACT

Correspondant ex-Bourgogne
03 80 78 82 40
dijon@bpifrance.fr

Correspondant ex-Franche-Comté
03 81 47 08 30
besancon@bpifrance.fr

Version **juillet 2020**

OFFRES DE TECHNOLOGIES

#8

Vous apporter les meilleures expertises et solutions technologiques issues de la recherche publique du territoire

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Toute taille d'entreprise

Toute filière

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- Répondre aux besoins d'innovation des entreprises avec nos équipes d'experts, les équipes de recherche et les moyens technologiques de pointe de l'Université de Bourgogne et AgroSup Dijon

COMMENT ?

La SATT SAYENS dispose d'une expertise forte en Agroalimentaire, Agroenvironnement, Biotechnologie, Matériaux, Santé, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) / Sciences Humaines et Sociales (SHS), Vigne et Vin. L'offre de technologies apporte aux entreprises :

- conseils, expertises et prestations
- études et projets de R&D
- collaborations de recherche
- études de faisabilité
- formations

ÉCHÉANCE ?

- Les services de la SATT SAYENS sont disponibles toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Yannick CAVALIER
07 71 43 86 09
yannick.cavalier@sayens.fr
www.sayens.fr

PARTENAIRES

AgroSup Dijon / CNRS / École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) / INSERM / Université de Bourgogne (UB) / Université de Franche-Comté (UFC) / Université de Lorraine (UL) / Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) / Université de Technologie de Troyes (UTT)

Version **février 2021**

TRANSFERT & VALORISATION

Innovation, co-développement et transfert de technologies

#9

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Disposer de technologies prêtes à l'emploi répondant aux spécifications et besoins d'innovation des entreprises

COMMENT ?

La SATT SAYENS dispose d'une expertise forte en Agroalimentaire, Agroenvironnement, Biotechnologie, Matériaux, Santé, Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) / Sciences Humaines et Sociales (SHS), Vigne et Vin. Elle accompagne les entreprises dans le montage et la réalisation de leurs projets de co-maturation :

- co-développement d'une technologie issue d'un laboratoire de recherche en vue de son transfert vers l'entreprise
- accès à des technologies innovantes et protégées (brevets)
- élaboration de prototype sur la base du cahier des charges de l'entreprise
- priorité d'exploitation de la technologie par licence

ÉCHÉANCE ?

- Les services de la SATT SAYENS sont disponibles toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Didier HUMBERT
06 31 10 03 54
didier.humbert@sayens.fr
www.sayens.fr

PARTENAIRES

AgroSup Dijon / CNRS / École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) / INSERM / Université de Bourgogne (UB) / Université de Franche-Comté (UFC) / Université de Lorraine (UL) / Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) / Université de Technologie de Troyes (UTT)

Version **juillet 2020**

OFFRE DE SERVICES POUR LES ENTREPRISES DÉVELOPPANT UN PROJET INNOVANT

Le centre d'ingénierie dédié aux entreprises

#10

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Proposer aux industriels des prestations sur mesure et des développements spécifiques d'ingénierie de haut niveau qui découlent des travaux de recherche de l'Institut FEMTO-ST

COMMENT ?

FEMTO Engineering travaille sur le cahier des charges industriel (service à la carte). Pour répondre aux besoins des entreprises, FEMTO Engineering s'appuie sur les compétences de haut niveau de FEMTO-ST, et ceux dans différents domaines tels que :

- la modélisation
- le génie optique / photonique et l'usinage laser
- le génie électronique numérique et les hyperfréquences
- les microtechnologies de salle blanche
- les systèmes robotiques

ÉCHÉANCE ?

- Prise de contact toute l'année
- Projet d'une durée de 18 mois maximum

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Alexandra MONNIN
03 63 08 24 12
alexandra.monnin@femto-st.fr
www.femto-engineering.fr

PARTENAIRES FINANCIERS

PARTENAIRE TECHNIQUE

Version **juillet 2020**

SERVICE D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

#11

S'entourer de compétences de haut niveau pour dynamiser votre projet d'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Mettre à disposition des entreprises les moyens et les savoir-faire des laboratoires de recherche de l'Université de Franche-Comté (UFC)

COMMENT ?

- Accompagner l'entreprise dans la recherche de compétences de haut niveau, trouver le laboratoire de recherche pouvant répondre aux besoins de l'entreprise
- Apporter un appui dans la négociation et l'établissement du contrat de collaboration, sur les aspects juridiques (brevets…) et financiers (calcul du coût, facture, paiement…)
- Confier le développement d'un projet innovant industriel à une équipe d'étudiants, encadrée par un enseignant afin d'obtenir des solutions techniques

ÉCHÉANCE ?

- Toute l'année, avec une disponibilité renforcée pendant la période scolaire

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Marie-Pierre PANISSET
03 81 66 60 99
marie-pierre.panisset@univ-fcomte.fr
www.valorisation.univ-fcomte.fr/

PARTENAIRES TECHNIQUES

UBFC Université Bourgogne Franche-Comté

Version **juillet 2020**

SERVICE D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

#12

S'entourer de compétences de haut niveau pour dynamiser votre projet d'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Mettre à disposition des entreprises les moyens et les savoir-faire des laboratoires de recherche de l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM)

COMMENT ?

- Accompagner l'entreprise dans la recherche de compétences de haut niveau, trouver le laboratoire de recherche pouvant répondre aux besoins de l'entreprise
- Apporter un appui dans la négociation et l'établissement du contrat de collaboration, sur les aspects juridiques (brevets…) et financiers (calcul du coût, facture, paiement…)
- Confier le développement d'un projet innovant industriel à une équipe d'étudiants, encadrée par un enseignant afin d'obtenir des solutions techniques

ÉCHÉANCE ?

- Toute l'année, avec une disponibilité renforcée pendant la période scolaire

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Arnaud MARCHANT
03 84 58 35 44
arnaud.marchant@utbm.fr
www.utbm.fr/relations-entreprises/prestations/

PARTENAIRES TECHNIQUES

UBFC Université Bourgogne Franche-Comté

Version **juillet 2020**

ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

#13

Développer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✓ S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ☐ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Étudiant(e)s & Porteurs de projet**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Susciter l'émergence de projets à potentiel de valeur et de croissance, favoriser une dynamique d'innovation technologique, organisationnelle, marketing et sociale
- Favoriser le parcours d'étudiant(e)s qui souhaitent entreprendre, valoriser leur esprit d'entreprendre
- Activer le vivier des compétences des étudiant(e)s et jeunes diplômé(e)s au service du développement du territoire

COMMENT ?

Le PÉPITE BFC (Pôles Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) conçoit, anime et coordonne un ensemble d'actions qui visent à encourager l'entrepreneuriat et l'innovation :

- action de sensibilisation : démystifier l'entrepreneuriat, en faire un facteur de réussite dans les études, découverte de l'envie et des capacités entrepreneuriales, faire connaitre l'entreprise, permettre des rencontres avec des entrepreneurs, favoriser le travail par équipe et par projets…
- action de formation : apporter les outils / connaissances utiles au montage et à la mise en œuvre de projets (modules d'accompagnement ou formations diplômantes)…
- action d'accompagnement : proposer un accompagnement sur mesure pour développer le projet entrepreneurial, ouvrir les portes des réseaux de l'accompagnement, de l'appui et du financement de l'innovation, de la création et de la reprise…

ÉCHÉANCE ?

- L'accompagnement du PEPITE BFC débute pendant la formation des étudiant(e)s (du BTS au Doctorat) et peut se poursuivre après l'obtention de leur diplôme

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☐ oui
- ☑ **non**

CONTACT

Éléonore LANET (Bourgogne)
03 80 39 69 40
eleonore.lanet@ubfc.fr

Fabienne BADET (Franche-Comté)
03 63 08 26 44
fabienne.badet@ubfc.fr

www.pepite.univ-fcomte.fr

PARTENAIRES

AgroSup Dijon / Bpifrance / Burgundy School of Business (BSB) / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) / École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) / Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) / Université de Bourgogne (UB) / Université de Franche-Comté (UFC) / Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM)

Version **juillet 2020**

RÉSEAU DES PLATES-FORMES TECHNOLOGIQUES BFC

#14

Pour développer un projet de technologie innovante pour votre entreprise, pour un prototypage

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✓ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise (priorité TPE/PME)**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Donner à l'entreprise un accès à des équipements et des compétences de pointe, pour une technologie donnée (réalisation de tests avant exploitation par l'entreprise)

COMMENT ?

Les Plates-Formes Technologiques (PFT) proposent l'accompagnement suivant aux entreprises :

- le chef de projet de la PFT mobilise les experts des établissements partenaires pour évaluer la faisabilité du projet et le chiffrer préconisation
- après accord sur le devis, le projet est pris en charge par l'équipe pédagogique et intégré dans le programme pédagogique d'un groupe projet d'étudiants
- la phase d'étude fait l'objet d'échanges réguliers avec l'entreprise, jusqu'à la réalisation (le chef de projet de la PFT reste l'interlocuteur privilégié pour l'entreprise tout au long du dossier)
- le chef de projet de la PFT assure le lien avec l'AER BFC en vue de financement à l'innovation

ÉCHÉANCE ?

- Pour permettre d'intégrer des étudiants sur un projet d'entreprise, il est préférable que la demande de prestation soit faite en début d'année scolaire (ou en fin d'année scolaire)

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Hervé BESSERER
06 73 00 28 36
herve.besserer@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/cid141678/plateformes-technologiques.html

PARTENAIRES

AER Bourgogne-Franche-Comté / Délégation régionale de la Recherche et de la Technologie BFC (DRRT) / PFT Agroéquipement et Agriculture Durable (A2D) / Académie du cuir / PFT du Charolais / PFT Développement et Intégration de Solutions Optiques (DISO) / PFT Ingénierie et Automatisation des Systèmes de Production (IASP) / PFT Interact'3D / PFT Microtechniques - Prototypage (MP) / PFT des Mobilités / PFT Optimisation des Processus de Production et des Produits Industriels (O3PI) / PFT Plateform3D / PFT Tecbois / PFT Usinage à Grande Vitesse (UGV) / SATT SAYENS

Version **juillet 2020**

MASTER CLASS PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

#15

Optimisez votre stratégie de propriété intellectuelle

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- Étudier la faisabilité
- Valider
- Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Entreprises innovantes (< 5000 salariés)

Toute filière

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- Construire des stratégies de dépôts et d'extensions adaptées à vos objectifs, en lien avec vos ressources
- Structurer vos process internes de gestion des innovations et de la PI
- Gagner en autonomie dans la sécurisation de votre processus d'innovation
- Améliorer votre prise de décision stratégique

COMMENT ?

L'INPI vous propose 6 jours de formation sur 6 mois pour mettre en place des clés et bonnes pratiques de la propriété intellectuelle (PI). Les étapes de la formation sont les suivantes :

- ATELIER COLLECTIF (2 jours) : maîtriser la PI dans le processus d'innovation
- ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉS (3 jours) : progresser et agir
- ATELIER COLLECTIF DE DEBRIEFING (1 jour) : faire le bilan

ÉCHÉANCE ?

- Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Jean-Baptiste BARBIER
07 87 19 59 37
jbarbier@inpi.fr
www.inpi.fr/fr/services-et-prestations/master-class-pi

PARTENAIRES

Avocats spécialisés / Conseils en Propriété Industrielle / Consultants en innovation / Experts INPI / Spécialistes de la PI en entreprise…

Version **février 2021**

PRÉDIAGNOSTIC PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

#16

Évaluation de vos enjeux en propriété intellectuelle

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- Étudier la faisabilité
- Valider
- Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

Entreprises innovantes (< 1000 salariés)

Toute filière

Bourgogne-Franche-Comté

Technique

POURQUOI ?

- Bénéficier d'une vision prospective des atouts compétitifs de l'entreprise : veille technologique et juridique, licences et partenariats, valorisation des actifs, etc
- Dégager des pistes d'actions et d'identifier les compétences internes à l'entreprise pour la mise en œuvre d'une politique de propriété intellectuelle (éclairage sur les acteurs et les coûts dans ce domaine)

COMMENT ?

Ce prédiagnostic prend en compte l'ensemble des outils de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles) mobilisables au sein de l'entreprise en incluant les contrats, licences, recherches documentaires, achats et ventes de technologies. Cette prestation permet de :

- Faire une étude de l'entreprise et de son environnement : secteur d'activité, concurrence…
- Faire une visite en entreprise : analyse des produits, des services, de l'organisation, de la situation financière, des objectifs…
- Rédiger un rapport : état des lieux, recommandations sur-mesure adaptées aux spécificités de l'entreprise…
- Faire une restitution en entreprise : pour détailler les préconisations et envisager les suites à donner

ÉCHÉANCE ?

- Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Jean-Baptiste BARBIER
07 87 19 59 37
jbarbier@inpi.fr
www.inpi.fr/fr/prediagnostic-pi

PARTENAIRES

Experts en propriété intellectuelle dédiés et agréés par l'INPI

Version **février 2021**

ACCOMPAGNER LES PROJETS INNOVANTS D'ENTREPRISES

#17

Apporter un appui dans le montage et le financement de vos projets d'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✓ S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Filière Nucléaire**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Mettre en œuvre un projet d'innovation existant dans l'entreprise ou pour intégrer l'entreprise dans un projet d'innovation collaborative avec du financement public associé

COMMENT ?

- Identifier le projet
- Rechercher des partenaires
- Identifier un guichet de financement approprié
- Aider au positionnement du projet sur les points clés du cahier des charges de l'appel à projet
- Aider à la démarche pour obtenir le soutien ou le label de Nuclear Valley
- Aider à la rédaction du dossier de demande d'aide

ÉCHÉANCE ?

- En lien avec le calendrier des deadlines d'appel à projets et le calendrier du Conseil Scientifique de Nuclear Valley

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : jusqu'à 50% du coût d'un projet de R&D financés

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Guillaume TREMBLAY
06 50 28 62 69
guillaume.tremblay@nuclearvalley.com
www.nuclearvalley.com/rd-collaborative/deposer-un-projet/mecateamcluster.org

PARTENAIRES

Bpifrance / Centre d'Études et de Recherche de l'Industrie du Béton (CERIB) / Centre Technique des Industries de la Fonderie (CTIF) / Cetim / Confédération Française pour les Essais Non Destructifs (COFREND) / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) / État / Europe / Laboratoires de recherche / Nicéphore Cité / Robotics Valley / SATT SAYENS / UIMM / Université de Bourgogne (UB) / Vallée de l'Énergie

Version **juillet 2020**

PARCOURS PERFORMANCE

#18

Faites aboutir vos projets innovants grâce à l'analyse interne du Pôle, un accompagnement personnalisé et l'appui de partenaires ciblés

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Caoutchoucs, Plastiques & Composites**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Accompagner toutes les étapes de votre projet d'innovation, depuis l'émergence du pré-projet en vue d'une labellisation, la recherche de partenaires, en passant par le montage du projet, le dépôt du dossier auprès des financeurs, la mise en œuvre et le suivi opérationnel jusqu'à la valorisation des résultats

COMMENT ?

- Accompagner le montage de projets R&D : rédaction, formalisation…
- Suivre les projets de façon personnalisé : réunion, reporting financier, pack communication, valorisation des résultats, Propriété Intellectuelle, revue avec les financeurs
- Réaliser une étude d'industrialisation : définir et optimiser des procédés, mise en œuvre opérationnelle des recommandations

ÉCHÉANCE ?

- Les échéances dépendent de chaque demande / projet

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Maxime VERMEULEN
07 85 01 34 80
maxime.vermeulen@polymeris.fr
www.polymeris.fr

PARTENAIRES

Commission Européenne / Communauté de communes Marches du Velay – Rochebaron / Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / Elastopôle / État / Haut Bugey Agglomération / Laval Agglomération / Les Pôles de Compétitivité / Plastipolis

Version **mars 2021**

PROPULSEUR

#19

Accélérez le développement de votre start-up grâce à un accompagnement individuel et sur-mesure

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **TPE / PME / Start-up**
- **Santé & SmartSystems**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Catalyser l'innovation et accompagner le développement économique, spécifiquement au service des startups et des entreprises hautement technologiques de la Santé et des SmartSystems

COMMENT ?

- Propulseur est destiné aux startups et entreprises innovantes, ayant un projet formalisé intéressant les marchés de la Santé et/ou des SmartSystems et couvrant au moins un des axes technologiques suivants : technologies du médical et e-santé ; dispositifs médicaux ; biotechnologies ; microsystèmes et SmartSystems ; internet des objets
- L'accélérateur fait monter en compétences les dirigeants pour accélérer leur business et leur fournir toutes les clés de la réussite. Ce service du développement des startups et entreprises innovantes accompagne les porteurs de projet de façon individuelle et sur mesure. L'accompagnement débute systématiquement par un diagnostic un diagnostic 360 pour analyser toutes les composantes stratégiques de l'entreprise afin d'adresser ses marchés avec succès

ÉCHÉANCE ?

- L'accès à Propulseur est conditionné à un passage en « pitch pro » devant une dizaine d'experts qui examine le projet sous tous ses aspects

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : 30-40% de reste à charge selon la nature des prestations

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Jean-François MILAN
06 72 64 30 40
j-f.milan@polemicrotechniques.fr
www.propulseur-bfc.com

PARTENAIRES

FINANCIERS

Version **mars 2021**

ACCOMPAGNER L'INNOVATION

#20

Accompagner les entreprises de l'émergence de leur projet à la mise sur le marché

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☑ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Automobile, Transports terrestres et services de mobilité**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Innover : de l'émergence du projet à la mise sur marché, le Pôle Véhicule du Futur (PVF) accompagne l'entreprise et propose une expertise tout au long du processus

COMMENT ?

- Animer les écosystèmes thématiques : Hydrogène / Chaîne de traction hybride et électrique / Composites et nouveaux matériaux / Industrie du futur / Innovation process / Bornes de recharges / véhicule connecté et autonome / Services de mobilité
- Mettre en place une veille hebdomadaire sur les technologies et marchés des filières automobile, transports terrestres et mobilité et sur les appels à projets
- Suivre un cahier des charges précis par le processus projet afin de garantir un accompagnement de qualité et un suivi rigoureux, selon la charte de labellisation
- Évaluer la pertinence et la validité technico-économique et scientifique d'un projet présenté à la labellisation du Pôle Véhicule du Futur par le Comité d'expertise du PVF
- Financer puis suivre le projet

ÉCHÉANCE ?

- Selon les Appels À Projets (AAP)

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : pris en compte dans le cadre de l'adhésion

- ☐ oui
- ☑ **non**

CONTACT

Brigitte DUCRUEZ-BERNARD
03 89 32 76 44
bm@vehiculedufutur.com
www.vehiculedufutur.com

PARTENAIRES

ADEME / Alliance Industrie du Futur (AIF) / Association Française d'Hydrogène et Pile À Combustible (AFHYPAC) / Association nationale pour le développement de la mobilité électrique (AVERE) / Bpifrance / Clusters / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / État / Europe / Institut Femto-ST / Plateforme de la Filière Automobile et mobilité (PFA) / Pôles de compétitivité / Université de Franche-Comté (UFC) / Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM)

Version **juillet 2020**

SERVIR L'INNOVATION

#21

Innover grâce à la force du collectif

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✓ S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Filière Agroalimentaire**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Identifier les évolutions des marchés
- Identifier et rencontrer des partenaires
- Faciliter l'émergence des idées d'innovation
- Construire et gérer les projets d'innovation
- Transformer la R&D en opportunités marchés

COMMENT ?

- Personnaliser les dossiers de veille techno-scientifique
- Donner accès à un réseau puissant d'experts en France et à l'international : experts scientifiques et technologiques avec mises en relation personnalisées
- Monter des projets d'innovation (régionaux, nationaux, européens et internationaux), accompager sur la propriété intellectuelle et soutenir des demandes de financement

ÉCHÉANCE ?

- Les échéances dépendent de chaque demande / projet

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : variable d'une structure à l'autre

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Élisabeth LUSTRAT
06 12 77 54 74
elisabeth.lustrat@vitagora.com
www.vitagora.com

PARTENAIRES

Les partenaires techniques et financiers mobilisés par Vitagora sont fonction de l'action identifiée / Crédit d'Impôt Recherche et Innovation : Cabinet Leyton / Gestion de la propriété intellectuelle : cabinet GUIU / Financement de l'innovation : D&C
Co-financement du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Version **février 2021**

TOASTER LAB

#22

Programme d'accélération business destiné aux start-ups et PME agroalimentaires

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Start-ups / TPE / PME**
- **Filière Agroalimentaire**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Développer de nouveaux business model ou accélérer leur développement en franchissant des étapes critiques telles que l'industrialisation et la mise en marché

COMMENT ?

Ce programme 100% Agri-Food, d'une durée de 12 mois (2 mois d'accélération intensive + 10 mois de post-accélération), implique les modalités suivantes :

- aucune prise de participation dans l'entreprise et ticket d'entrée de 6000 € HT demandée à chaque entreprise
- frais de déplacements pris en charge ainsi que les frais d'hôtel entre les sessions et le siège de l'entreprise
- enveloppe de 3000 € HT attribuée sous forme de prestations durant l'accélération (utilisable auprès d'experts sur des sujets essentiels pour l'accélération en dehors des sessions de travail avec eux)
- accompagnement stratégique via le coaching et mentoring
- adhésion offerte au pôle Vitagora pour l'année en cours (accès aux différents services du pôle dont le support R&D)
- soutien veille sur mesure : réalisation d'un dossier de veille personnalisé (équivalent 2 jours temps plein)
- participation et mise en avant lors du prochain Demoday

ÉCHÉANCE ?

- Consulter les dates de relevées de candidatures sur : www.toasterlab.vitagora.com

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Bérangère MOINDROT
07 81 88 51 60

berangere.moindrot@vitagora.com
www.toasterlab.vitagora.com

PARTENAIRES

AgrOnov / Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté / Crédit Agricole Champagne-Ardenne-Bourgogne / Dijon Céréales / Spadel / Terres Univia

Version **juillet 2020**

PÔLE D'INNOVATION AGROÉCOLOGIE & HÔTEL D'ENTREPRISES

#23

Accompagner les entreprises dans leurs projets d'innovation pour une agriculture durable

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✓ S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Agriculture, Agro-écologie, Agro-équipement**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Accélérer les projets d'innovation en lien avec l'agriculture durable grâce au réseau AgrOnov, les compétences internes et externes et sa connexion avec le monde agricole : comprendre les besoins du terrain agricole, innover, expérimenter & mise en marché
- S'installer dans un écosystème d'innovation, proche des acteurs agricoles et avec tous les outils à dispositions : laboratoires, serres, bureaux, salles de réunion, coworking

COMMENT ?

- COMPRENDRE grâce à l'appartenance au réseau, les mises en relation, les comités d'experts, les rencontres agriculteurs, la veille
- INNOVER grâce à l'émergence d'idées, les appels à projets, la recherche de financement, les nouveaux outils
- EXPÉRIMENTER avec des protocoles d'essais en laboratoires, serres ou plein champ, via des rencontres agriculteurs, des accords gagnant-gagnant avec les lycées agricoles & exploitations agricoles
- TRANSFÉRER via le réseau, les événements, la visibilité, les communications

ÉCHÉANCE ?

- Le Pôle d'innovation est ouvert tout au long de l'année
- Pour une installation en pépinière, dans l'espace de coworking ou les salles de réunion : faire une demande de dossier, ouvert tout au long de l'année selon les disponibilités restantes

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Julia GANGNIAU
03 80 65 56 50
julia.gangniau@agronov.com
www.agronov.com

PARTENAIRES

AgroSup Dijon / Chambres d'Agriculture / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / Dijon Céréales / Dijon Métropole / Entreprises privées / Robotics Valley / Université de Bourgogne (UB) / Vitagora

Version **juillet 2020**

SOUTENIR L'INNOVATION

#24

Accompagner le développement des projets innovants de la filière Ferroviaire et le chantier ferroviaire du Futur

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✓ S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Ferroviaire (matériels et process)**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Intégrer une dynamique filière pour rendre plus sûr, plus écologique et plus compétitif le chantier ferroviaire de demain
- Générer des projets d'innovation collaboratifs, notamment en lien avec les futurs enjeux sociétaux et environnementaux de la filière Ferroviaire

COMMENT ?

MECATEAMCLUSTER accompagne les entreprises dans l'émergence de projets innovants collaboratifs et dans la transition vers l'Industrie du Futur. Le cluster propose plusieurs services à ses adhérents :

- formaliser les besoins de la filière et des principaux Donneurs d'Ordre
- constituer des groupes de travaux collaboratifs
- animer et identifier des partenaires
- formaliser l'offre collective
- formaliser la collaboration sur le plan juridique

ÉCHÉANCE ?

- Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Frédéric DEBLEDS
03 85 77 41 20
fdeblebs@mecateamcluster.org
www.mecateamcluster.org

PARTENAIRES

Les entreprises et les laboratoires de recherche partenaires de la grappe d'entreprises MECATEAMCLUSTER
Co-financement du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Version **février 2021**

CORIIN

(COMPÉTITIVITÉ ET RELOCALISATION PAR L'INDUSTRIALISATION DE L'INNOVATION)

#25

Accompagner les PME dans leur projet d'innovation que ce soit la conception d'un nouveau produit ou une reconception, l'intégration d'un nouveau procédé ou la relocalisation d'activités

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **TPE / PME**
- **Entreprises industrielles**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Permettre aux entreprises de s'adapter en permanence aux demandes évolutives de leurs clients et gagner en productivité ; l'innovation constitue alors un facteur de différenciation

COMMENT ?

Le Cetim accompagne les entreprises (analyse de faisabilité, structuration, réalisation d'un projet d'innovation) par l'apport de méthodes / outils adaptés aux contextes des TPE / PME et par l'appui de compétences pour aider à transformer une idée en innovation rentables. Chaque étape du programme, ci-après, débouche sur un « go / no go » :

- module de qualification (4 jours)
- approfondissement Stratégie, Marché, Technologie et Ressources (de 1 à 5 jours)
- module de viabilité (6 jours)
- module de déploiement (10 jours)

ÉCHÉANCE ?

- Fin du programme actuel : fin décembre 2020

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

PARTENAIRES

Cetim / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté / Consultants en accompagnement stratégique des PME / Consultants en management de projet / Experts thématiques pour approfondir un aspect spécifique (marché, PI, technologies...) / Fonds pour l'Innovation dans l'Industrie (F2i)

CONTACT

Gérard VALLET
06 74 38 67 54
gerard.vallet@cetim.fr

SOUTIEN À L'INNOVATION

#26

Créer des synergies entre les entreprises, soutenir la R&D, surveiller les marchés émergents et améliorer l'attractivité territoriale autour de la robotique et de l'Industrie du Futur

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☑ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Aider les industries manufacturières qui souhaitent développer leur compétitivité grâce aux technologies, notamment robotique, et aux process de l'Industrie du Futur

COMMENT ?

Robotics Valley accompagne les entreprises dans le développement de leur compétitivité, et ce, à plusieurs phases :

- pré-diagnostic
- étude de faisabilité
- préconisation
- pré-études
- cahier des charges fonctionnels,
- recherche d'intégrateur
- pré-industrialisation

ÉCHÉANCE ?

- Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Nicolas RICHARD
06 89 60 68 06
nicolas.richard@robotics-valley.eu
www.robotics-valley.eu

PARTENAIRE TECHNIQUE

PARTENAIRES FINANCIERS

OFFRE « IMMERSION »

Optimiser ses process avec les technologies immersives de réalité virtuelle, augmentée et mixte

#27

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✔ S'informer
- ✔ Formaliser
- ✔ S'entourer
- ✔ Étudier la faisabilité
- ✔ Valider
- ✔ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Offrir un appui à l'innovation en accompagnant les entreprises de toute taille dans l'optimisation de leurs process grâce aux outils de réalité virtuelle / maquette numérique : Appui à la maintenance & maintenance augmentée / Optimisation process & cycle de production / Conception de nouveaux produits / Simulation & validation des flux / Formation des opérateurs / POC / Visites virtuelles / Démonstrateurs pour utilisation sur des salons / Applications immersives de sensibilisation aux risques

COMMENT ?

Proposer une offre de services complète à l'entreprise :

- accompagnement par un interlocuteur dédié au suivi
- prototypage (grâce au FabLab) et développement de l'outil immersif, à partir du cahier des charges de l'entreprise
- intégration de capteurs (selon les besoins)
- conseil sur le déploiement de la solution
- mise en réseau avec les financeurs de l'innovation

ÉCHÉANCE ?

- Selon le cahier des charges du projet de l'entreprise

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Isabelle POROT
03 85 42 06 63
isabelle.porot@nicephorecite.com
www.nicephorecite.com

PARTENAIRES FINANCIERS

Version **juillet 2020**

OFFRE « TALENT »

Transition numérique : s'adapter pour se développer

#28

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✔ S'informer
- ✔ Formaliser
- ✔ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ☐ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Offrir un appui à l'innovation en accompagnant les entreprises dans leur réflexion sur la transition numérique et les aider à passer à l'action

COMMENT ?

Proposer une offre de services complète à l'entreprise :

- accompagnement par un interlocuteur dédié au suivi
- adaptation du Business Model aux évolutions du secteur d'activité
- ateliers thématiques sur les technologies émergentes et les nouveaux usages pour nourrir la réflexion, enrichir le projet et aider l'entreprise à engager sa transformation
- appui à l'entreprise pour concrétiser rapidement son projet en apportant une solution clé en main, à partir d'une idée précise pour améliorer le process industriel

ÉCHÉANCE ?

- Selon le cahier des charges du projet de l'entreprise

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Isabelle POROT
03 85 42 06 63
isabelle.porot@nicephorecite.com
www.nicephorecite.com

PARTENAIRES FINANCIERS

Version **juillet 2020**

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

#29

Accompagner les porteurs de projets innovants dans le domaine du Numérique

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✔ S'informer
- ✔ Formaliser
- ✔ S'entourer
- ✔ Étudier la faisabilité
- ✔ Valider
- ✔ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Créateurs d'entreprises / TPE / PME**
- **Numérique**
- **Le Grand Chalon**
- **Technique**

POURQUOI ?

- S'implanter dans une pépinière d'entreprises dédiée à l'accompagnement de projets numériques innovants

COMMENT ?

Proposer un hébergement et offre de services à haute valeur ajoutée :

- offre de bureaux au sein de la pépinière Nicéphore Cité
- mode d'entrée dans la pépinière via un comité d'engagement
- accompagnement et suivi individuel du porteur de projet par l'équipe de Nicéphore Cité
- mise en réseau avec les partenaires de l'innovation et les financeurs, et préparation aux comités d'agrément
- accompagnement par un expert-comptable et un juriste
- actions de formations
- promotion des entreprises hébergées (relation presse, réseaux sociaux, salons, journées thématiques…) et animation à la pépinière
- accès au FabLab

ÉCHÉANCE ?

- Durée d'hébergement de 24 mois (plafonnée à 36 mois), négociable à 48 mois
- Convention d'occupation précaire de 12 mois renouvelable par tacite reconduction prévoyant un délai de 1 mois pour la résiliation

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Laetitia DELMAS
03 85 42 06 55
laetitia.delmas@nicephorecite.com
www.nicephorecite.com

PARTENAIRES

Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) / BFC Angels / BFC Numérique / BGE Perspectives / Bpifrance / Conseil région Bourgogne-Franche-Comté / Initiatives Saône-et-Loire / INPI / Institut Image / Le Grand Chalon Agglomération / Partenaires bancaires / PEPITE BFC / Réseau Entreprendre Bourgogne

Version **juillet 2020**

GO INNOVATION NUMÉRIQUE « ÉMERGENCE PROJETS INNOVANTS »

#30

Accompagner l'innovation et la transition digitale

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ✔ Formaliser
- ✔ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ☐ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille & structures publiques**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Technique**

POURQUOI ?

- Animer les écosystèmes numériques du territoire
- Expérimenter de nouveaux usages numériques innovants

COMMENT ?

- Réaliser une veille des appels à projets dans le domaine du numérique
- Identifier les acteurs compétents (entreprises, laboratoires…)
- Accompagner le montage du consortium : créer et animer les groupes de travail
- Apporter une expertise technique sur le projet
- Étudier le montage financier : analyse des besoins et aide au montage
- Rechercher des financements (FEDER, AMI, BPI, Région BFC, sociétés privés)

ÉCHÉANCE ?

- Fin du programme en décembre 2021

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☐ oui
- ☑ **non**

CONTACT

Aurélie DROMARD
03 81 31 26 87
adromard@numericabfc.com

PARTENAIRES TECHNIQUES

PARTENAIRE FINANCIER

Version **juillet 2020**

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA)

#31

Moderniser et renforcer la compétitivité de la France en favorisant l'investissement et l'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois

COMMENT ?

Le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), lancé par l'État en 2010, soutient l'innovation, technologique ou non-technologique, par le biais d'appels à projets qui portent sur des secteurs stratégiques prioritaires, générateurs de croissance et d'emplois. La dernière phase de ce programme, le PIA3, couvre les 3 priorités suivantes :

- soutenir les progrès de l'enseignement et de la recherche
- valoriser la recherche
- accélérer la modernisation des entreprises

ÉCHÉANCE ?

- Un calendrier des soumissions des projets est disponible sur le site du gouvernement

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :
variable en fonction du dispositif mobilisé

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Estelle WOLFF
03 63 01 70 38
estelle.wolff@direccte.gouv.fr
www.gouvernement.fr/le-programme-d-investissements-d-avenir

PARTENAIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – Liberté Égalité Fraternité
ADEME – Agence de la Transition Écologique
bpifrance

Version **février 2021**

CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

#32

Soutien aux activités de Recherche et Développement (R&D) des entreprises

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Soutenir les activités de Recherche (fondamentale et appliquée) et Développement (R&D) des entreprises réalisées selon une démarche scientifique en vue d'accroître la somme des connaissances ainsi que leur utilisation pour de nouvelles applications

COMMENT ?

- Obtenir une déduction d'impôt de 30% des dépenses éligibles (jusqu'à 100 millions d'euros, 5% au-delà)
- Joindre au relevé de solde de l'impôt le Régime déclaratif : dépôt du formulaire n° 2069-A-SD
- Donner la possibilité aux entreprises de solliciter l'accord préalable de l'administration fiscale pour s'assurer de l'éligibilité de leurs dépenses de recherche au crédit d'impôt. Cette demande d'avis préalable (appelée rescrit fiscal) se dépose auprès de la Direction des services fiscaux dont l'entreprise dépend

ÉCHÉANCE ?

- Le CIR est déterminé par année civile, quelle que soit la date de clôture de l'exercice
- Le crédit d'impôt est imputé sur l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés dû par l'entreprise pour l'année pendant laquelle les dépenses de recherche ont eu lieu

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Véronique SOUBZMAIGNE
03 80 44 69 62
veronique.soubzmaigne@recherche.gouv.fr

PARTENAIRE TECHNIQUE

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – Liberté Égalité Fraternité

PARTENAIRE FINANCIER

Direction Générale des Finances Publiques

Version **juillet 2020**

CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION (CII)

Mesure d'incitation fiscal

#33

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **TPE / PME**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Aider les entreprises à accroître leurs dépenses d'innovation

COMMENT ?

- Faire une déclaration avec le même formulaire Cerfa N° 2069-A-SD et selon les mêmes modalités que le crédit d'impôt recherche (CIR). Le taux du CII correspond à 20% des dépenses éligibles (dépenses de conception et de réalisation d'un prototype ou d'une installation pilote). L'assiette est plafonnée à 400 000€ par an

ÉCHÉANCE ?

- Le formulaire de déclaration 2069-A-SD doit être déposé par les entreprises auprès du service des impôts dont elles dépendent en même temps que le relevé de solde pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés au plus tard le 15 avril

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Estelle WOLFF
03 63 01 70 38
estelle.wolff@direccte.gouv.fr
www.entreprises.gouv.fr/politique -et-enjeux/credit-impo-innovation

PARTENAIRE TECHNIQUE

Services des Impôts des Entreprises répartis sur le territoire

Version **juillet 2020**

DISPOSITIF CIFRE

(Convention Industrielle de Formation par la REcherche)

Soutien aux activités de recherche et développement (R&D) des entreprises

#34

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Renforcer les compétences scientifiques de l'entreprise au travers du partenariat avec un laboratoire de recherche public
- Renforcer la formation des jeunes diplômés par une immersion en entreprise

COMMENT ?

- Mettre en place une collaboration de recherche associant une entreprise, un doctorant, salarié de l'entreprise, et un laboratoire de recherche public
- Proposer une subvention annuelle de 14 000 € pendant 3 ans pour l'embauche du doctorant (Cf. les conditions d'éligibilité pour le doctorant)
- Établir une convention entre l'entreprise bénéficiaire et l'ANRT (durée de 36 mois)

ÉCHÉANCE ?

- L'instruction se fait au fil de l'eau
- L'ANRT instruit chaque demande dans un délai de deux mois (sous réserve de dossier complet)

COMBIEN ?

Salaire annuel brut du doctorant au moins égal à 23 484 € + CIR sur les coûts restants (si éligibles)

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Véronique SOUBZMAIGNE
03 80 44 69 62
veronique.soubzmaigne@ recherche.gouv.fr

PARTENAIRES

Association Nationale Recherche Technologie (ANRT) / Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT) / Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation (CNER) / Ministère français de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) / Laboratoires de recherche publics

Version **juillet 2020**

PROJETS STRUCTURANTS POUR LA COMPÉTITIVITÉ (PSPC)

#35

Appel à projets visant à soutenir les projets collaboratifs d'innovation stratégiques

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- ✔ Étudier la faisabilité
- ✔ Valider
- ✔ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Mettre en œuvre un projet collaboratif d'innovation stratégique présentant des ruptures technologiques et des objectifs industriels prometteurs dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Les projets PSPC sont destinés à structurer les filières industrielles existantes en relation avec la recherche publique et à en faire émerger de nouvelles.

COMMENT ?

La mise en œuvre de l'action PSPC se fait au travers de deux appels à projets distincts :

- **appel à projets « PSPC-Régions » (AAP PSPC-Régions)**, lancé conjointement par l'État et les Régions : les projets attendus sont des projets de R&D collaboratifs. Ils présentent des budgets totaux compris entre 1 et 4 millions d'euros. Le soutien apporté par l'État aux bénéficiaires se fait sous forme d'aides d'État constituées de subventions et/ou d'avances récupérables. Les collectivités territoriales financent les projets selon des modalités qui leurs sont propres
- **appel à projets « PSPC » (AAP PSPC)** vise à soutenir de projets collaboratifs de recherche et développement structurants, présentant un montant de programme compris entre 4 et 50 millions d'euros. Leur réalisation peut comporter des phases de recherche industrielle ainsi que des phases plus aval de développement expérimental, préalables à la mise sur le marché

ÉCHÉANCE ?

- Le calendrier est disponible sur les pages dédiées : pour l'AAP PSPC-Régions, cliquez ici et pour l'AAP PSPC, cliquez ici

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

AAP PSPC-Régions
Julie BAUDET
01 53 89 78 83
PSPC-Regions@bpifrance.fr

AAP PSPC
adminpspc@bpifrance.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES

bpifrance

PARTENAIRES FINANCIERS

Investir l'avenir – République Française (Liberté Égalité Fraternité) – Région Bourgogne Franche Comté

Version **juillet 2020**

FINANCEMENT FEDER

#36

Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), financement soutenant les projets d'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- ✔ Étudier la faisabilité
- ✔ Valider
- ✔ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Sur le territoire régional, la Région met en œuvre le programme opérationnel FEDER / FSE 2014-2020. Le FEDER (fonds européen de développement régional) soutient notamment les projets liés à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI).

COMMENT ?

- Le FEDER permet de financer les projets innovants individuels ou collaboratifs, s'inscrivant dans la stratégie régionale d'innovation vers une spécialisation intelligente (RIS3), en phase de recherche industrielle ou de développement expérimental. L'assiette des dépenses des projets innovants comporte des coûts matériels et immatériels, internes et externes (dépenses de personnel, équipements, …).
- L'aide est accordée sous forme de subvention. L'assiette des dépenses des projets innovants comporte des frais internes et externes directement liées au projet d'innovation. Le taux d'intervention est fonction des caractéristiques du projet, de son stade d'avancement et dans le respect de la réglementation européenne.

ÉCHÉANCE ?

- Instruction des dossiers au fil de l'eau (https://www.europe-bfc.eu/)

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACTS

Départements 21, 58, 71 et 89
Dominique PINARD-DUCHAMP
03 80 44 36 94
Dominique.PINARD@bourgognefrancheco mte.fr

Départements 25, 39, 70 et 90
Hervé HILAND
03 63 64 20 94
Herve.hiland@bourgognefranchecomte.fr

PARTENAIRES FINANCIERS

Région Bourgogne Franche Comté – Union Européenne

Version **juillet 2020**

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

PASS'EXPORT

#37

Accompagner les premières démarches de prospection des entreprises

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ☐ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **PME**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Accompagner les démarches de prospection internationale ou commercialisation à l'export d'un produit/service, afin de cibler de nouveaux marchés

COMMENT ?

La Région Bourgogne-Franche-Comté propose une subvention de 50% des dépenses éligibles pour accompagner les premières démarches de prospection des entreprises. Les opérations éligibles sont les suivantes :

- participation à des salons, des manifestations professionnelles pour aborder de nouveaux marchés : frais de stand aménagé, frais de déplacement et d'hébergement (dans la limite d'une personne par entreprise), frais de communication en langue étrangère (site internet, plaquettes…)
- actions de suivi de salons et missions à l'étranger: frais de déplacement et d'hébergement (dans la limite d'une personne par entreprise)
- frais d'homologation de produits et de mise aux normes (hors UE à des salons ou à des missions à l'étranger (frais de stands aménagés, frais de déplacement, frais de communication en langue étrangère)

ÉCHÉANCE ?

- Le dossier doit être déposé avant l'engagement des dépenses

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :
Aide plafonnée à 15 000€ sur une base de dépenses éligibles de 30 000€ maximum

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Chantal LAPOSTOLLE (21 – 58 – 71 – 89)
chantal.lapostolle@bourgognefranchecomte.fr

Georgette JURCIC (25 – 39 – 70 – 90)
georgette.jurcic@bourgognefranchecomte.fr

www.bourgognefranchecomte.fr/node/398

Version **mars 2021**

UBFC UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

ITINÉRAIRE CHERCHEURS ENTREPRENEURS

#38

Formation scientifique et entrepreneuriale pour favoriser la création d'entreprises issues de la Recherche

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Doctorants & Post-doctorants**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Promouvoir l'émergence d'entreprises / organisations à forte valeur ajoutée sur le territoire régional
- Identifier et professionnaliser, en amont, les doctorants / chercheurs ayant une volonté de s'inscrire dans ce type de projet

COMMENT ?

- Financer, sous forme de subvention, un parcours intégrant une double formation en recherche et entrepreneuriat/management
- Inciter les chercheurs à la création d'entreprises afin de valoriser de leurs travaux de recherche
- Identifier et développer les projets de recherche susceptibles de s'inscrire dans un parcours d'entrepreneuriat à haute valeur technologique

ÉCHÉANCE ?

- Le dépôt du dossier doit être préalable à tout commencement d'exécution du projet

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Mission doctorale UBFC
03 63 08 26 41

http://collegedoctoral.ubfc.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES

PÉPITE-BFC LABORATOIRE D'IDÉES

PARTENAIRES FINANCIERS

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Version **juillet 2020**

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS INNOVANTS D'ENVERGURE

#39

Soutien aux projets régionaux d'envergure et démonstrateurs

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Filières stratégiques régionales**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Faciliter l'innovation collaborative et mettre en place les ressources nécessaires consacrées à des projets innovants et structurants pour le territoire
- Soutenir l'accélération des projets hydrogène, et le soutien de projets d'entreprises présentant des enjeux de relocalisation ou de transition vers une économie décarbonée

COMMENT ?

Ce dispositif régional accompagne les projets d'envergure et démonstrateurs relevant de priorités régionales et selon les critères d'éligibilité suivantes :

- projets innovants à différents stades d'avancement : faisabilité, recherche de partenariat, développement de l'innovation
- innovation sous toutes ses formes : technologique, process, produit, service, procédé, organisation, marketing, sociale, etc.
- projets individuels (portés par une seule entreprise) ou collaboratifs (rassemblant plusieurs entreprises et/ou laboratoires de recherche)
- coûts matériels et immatériels, internes et externes éligibles
- aide accordée sous forme de subvention (taux et montant déterminés selon le régime d'aide en vigueur mobilisé)
- procédure : prendre contact avec les services de la Région

ÉCHÉANCE ?

- Étude des projets au fil de l'eau (échéance de ce règlement au 31 décembre 2021)

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Catherine LEDET
catherine.ledet@bourgognefranchecomte.fr

Version **juillet 2020**

FONDS RÉGIONAL DE L'INNOVATION (FRI)

#40

Soutien aux projets d'innovation et de développement

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Financer les projets innovants en phase de faisabilité, accompagner la préparation de partenariats innovants et faciliter la participation des PME à des projets collaboratifs

COMMENT ?

L'aide du FRI est accordée selon 3 formes (subvention, prêt à taux zéro et avance récupérable). L'assiette des dépenses des projets innovants comporte des coûts matériels et immatériels, internes et externes, composés comme suit :

- aide pour la faisabilité de l'innovation ou faisabilité stratégique : études préalables aux activités de recherche industrielle et/ou de développement expérimental / travaux de conception et définition de projet /planification / validation de la faisabilité technico-économique / veille / étude de positionnement stratégique / recrutement de cadres de R&D / étude de faisabilité stratégique…
- aide pour le développement de l'innovation : conception et définition du projet / études de faisabilité technico-commerciale / mise au point de l'innovation par le personnel de R&D / prestations et conseils extérieurs / réalisation de prototypes, de maquettes / dépôt et extension de brevets / achat d'équipements et de connaissances / préparation du lancement industriel…

ÉCHÉANCE ?

- L'instruction se fait au fil de l'eau

COMBIEN ?

- Faisabilité ou phase amont : subvention de 50% des dépenses retenues, plafonnée à 70k €
- Développement : avance à taux nul récupérable (si succès) / prêt à taux zéro / subvention plafonnée à 70k € (sans plafond pour certains projets collaboratifs)

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Pierre-Alain TRUAN (Bpifrance)
03 81 47 08 91
pa.truan@bpifrance.fr

Lucie CHARRAUD (Région BFC)
03 81 61 64 15
lucie.charraud@bourgognefranchecomte.fr

PARTENAIRES

FINANCIERS

Version **juillet 2020**

BOURSE FRENCH TECH

#41

Vous accompagner dans la maturation de votre projet de création d'entreprise innovante

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Jeunes entreprises ou Entrepreneurs personnes physiques**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Accompagner la création d'entreprise innovante, à réel potentiel de croissance

COMMENT ?

Accorder une subvention pouvant couvrir jusqu'à 70% des dépenses éligibles prévisionnelles dans la limite de 30 000 €.
Les dépenses éligibles sont les dépenses directement liées aux études de conception, définition et faisabilité de projet :

- frais externes : accompagnement, propriété intellectuelle, études de faisabilité, juridique et de marché, etc.
- frais propres : temps passé du porteur de projet, petits investissements, frais de déplacement, etc.
- frais internes : frais de personnel, frais généraux forfaitaires, etc.

ÉCHÉANCE ?

- Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Pierre-Alain TRUAN
03 81 47 08 91
pa.truan@bpifrance.fr
www.bpifrance.fr

Version **juillet 2020**

BOURSE FRENCH TECH ÉMERGENCE

#42

Vous accompagner dans la maturation de votre projet de d'innovation à fort contenu technologique (deeptech)

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Jeunes entreprises**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Accompagner les projets d'innovation de rupture, à fort contenu technologique, nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique

COMMENT ?

Accorder une subvention pouvant couvrir jusqu'à 70% des dépenses éligibles prévisionnelles dans la limite de 90 000 €.
Les dépenses éligibles sont les dépenses directement liées aux études de conception, définition et faisabilité de projet :

- frais externes : accompagnement, propriété intellectuelle, études de faisabilité, juridique et de marché, etc.
- frais internes : frais de personnel, frais généraux forfaitaires, etc.

ÉCHÉANCE ?

- Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Pierre-Alain TRUAN
03 81 47 08 91
pa.truan@bpifrance.fr
www.bpifrance.fr

Version **juillet 2020**

PRÊT INNOVATION R&D

#43

Participer au financement de votre innovation avant son lancement industriel et commercial

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☑ Formaliser
- ☑ S'entourer
- ☑ Étudier la faisabilité
- ☑ Valider
- ☐ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

PME — **Toute filière** — **Bourgogne-Franche-Comté** — **Financier**

POURQUOI ?

- Aider les entreprises qui mènent des projets d'innovation comportant des travaux de recherche industrielle et/ou de développement expérimental
- Développer une innovation en collaboration avec un partenaire étranger

COMMENT ?

Participer au financement du projet, sous forme d'une avance remboursable ou d'un Prêt Innovation R&D. Cette intervention peut couvrir un taux de 25-65% des dépenses éligibles retenues, comme par exemple :

- réalisation et mise au point de prototypes
- installations pilotes ou de démonstration
- dépenses de propriété intellectuelle

ÉCHÉANCE ?

- Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Pierre-Alain TRUAN
03 81 47 08 91
pa.truan@bpifrance.fr
www.bpifrance.fr

Version **juillet 2020**

PRÊT INNOVATION FEI

#44

Financer les dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial de votre innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ☐ S'informer
- ☐ Formaliser
- ☐ S'entourer
- ☐ Étudier la faisabilité
- ☐ Valider
- ☑ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

PME / ETI innovantes — **Toute filière** — **Bourgogne-Franche-Comté** — **Financier**

POURQUOI ?

- Soutenir le lancement industriel et commercial d'une innovation en France ou à l'étranger

COMMENT ?

Financer, à hauteur de 50k – 5M€ (dans la limite du double des fonds propres et quasi-fonds propres), l'ensemble des dépenses immatérielles nécessaires à l'industrialisation et à la commercialisation, comme notamment :

- actifs immatérielles permettant l'optimisation des ressources et des processus
- conception du produit ou du processus de production
- mise en place du processus de fabrication…

ÉCHÉANCE ?

- Prise de contact avec un(e) chargé(e) d'affaires et dépôt du dossier toute l'année
- Amortissement : 7 ans dont 24 mois de différé

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : reste à charge

☑ **oui**
☐ non

CONTACT

Pierre-Alain TRUAN
03 81 47 08 91
pa.truan@bpifrance.fr
www.bpifrance.fr

PARTENAIRES

FINANCIER

Commission Européenne

Version **juillet 2020**

THÈSES ADEME

#45

Inventez le monde de demain,
faites votre thèse avec l'ADEME

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- Étudier la faisabilité
- Valider
- Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Économie circulaire, Énergie durable, Pollution…**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Accompagner les entreprises (et les territoires) dans le développement de projets innovants liés à l'environnement, la maîtrise de l'énergie et au développement durable
- Encourager les recherches accompagnant la transition énergétique et écologique (matériel et comportementale) et en lien avec différents thématiques : Villes et Territoires durables / Économie circulaire / Énergies renouvelables / Forêt, agriculture et bioéconomie / Pollutions et impacts / Énergie, ressources, environnement et société
- Développer un projet de recherche en associant un étudiant de Grade Master (Bac+5, Diplôme d'ingénieur…), un laboratoire de recherche

COMMENT ?

- Co-financer, à parité avec l'ADEME, des travaux de recherche en lien avec les activités de l'entreprise
- Encadrer les travaux de R&D par un directeur de thèse (chercheur du laboratoire associé)
- Aboutir à une valorisation scientifique ou économique des résultats obtenus

ÉCHÉANCE ?

- L'appel à candidature est ouvert du 1er janvier au 30 mars
- Dépôt de candidature en ligne

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Cécile COLSON
03 80 76 89 76
cecile.colson@ademe.fr
www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

PARTENAIRES FINANCIERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté Égalité Fraternité
ADEME — AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Version juillet 2020

INNOVATION & DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL

#46

Soutenir les projets d'innovation de petites tailles
en faveur de la Transition Écologique

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **TPE / PME**
- **Transition écologique**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Soutenir des projets d'innovation de petites tailles pour augmenter les connaissances et produire celles nécessaires à la réalisation de produits ou services nouveaux ou améliorés, en lien avec la Transition Écologique
- Conforter le financement d'un projet innovant avec une subvention, en complément des aides de l'ADEME et de Bpifrance

COMMENT ?

- Orienter préférentiellement les projets sur des dispositifs nationaux de type Appel à projets Recherche et Programme d'Investissements d'Avenir. Si le montant est plus faible, au regard de l'intérêt du projet, il peut être soutenu en région sous forme de subvention pouvant aller de 25 à 65% en fonction de la taille de l'entreprise

ÉCHÉANCE ?

- Pour les projets autour de l'économie circulaire, sélection dans le cadre de l'accélérateur à projets
- Pour les projets autour de l'énergie, au fil de l'eau

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Cécile COLSON
03 80 76 89 76
cecile.colson@ademe.fr
www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

PARTENAIRES FINANCIERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté Égalité Fraternité
ADEME — AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Version juillet 2020

PRESTA'INNO

#47

Un financement en faveur des PME engagées dans un projet d'innovation

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **PME / TPE**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Accompagner financièrement les PME inscrites dans une démarche d'innovation (technologique, organisationnelle, commerciale, sociale...) nécessitant une prestation externe. Cela concerne la formalisation d'une démarche d'innovation, la conception de produits ou le dépôt d'un premier brevet français ou européen…

COMMENT ?

- L'aide accordée peut couvrir jusqu'à 70% du cout HT de la prestation, avec un plafond d'intervention de 8 000 € : 70% pour les entreprises de moins de 50 salariés et 50% pour les entreprises comprises entre 50 et 250 salariés
- Les dossiers de demande sont disponibles en ligne : https://aer-bfc.com/innover-eco-innover/financement-a-linnovation/

ÉCHÉANCE ?

- Prestation à soumettre et à valider sur devis avant signature de la prestation externe. La durée de réalisation de la prestation est d'1 an maximum

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :
30-50% de la prestation HT, plafonnée à 8 000 €

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Daniel MICARD
03 80 40 34 01
dmicard@aer-bfc.com
www.aer-bfc.com

PARTENAIRES

FINANCIERS

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

bpifrance

Version **juillet 2020**

FONDS PROPRES

#48

Intervenir au capital des entreprises pour renforcer leur développement

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- ✓ S'informer
- ✓ Formaliser
- ✓ S'entourer
- ✓ Étudier la faisabilité
- ✓ Valider
- ✓ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Toute taille d'entreprise**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Permettre à l'entreprise bénéficiaire d'avoir un investisseur régional actif et bienveillant à ses côtés, ce qui lui permet de renforcer ses fonds propres et poursuivre son développement

COMMENT ?

UI Investissement privilégie le développement durable des entreprises qu'elle accompagne, notamment en proposant :

- un investissement en Actions ou en Obligations
- un accompagnement des entreprises dans lesquelles UI Gestion est au capital
- un accompagnement financier au cas par cas (fourchette d'investissement de 200k € à 2M €)

ÉCHÉANCE ?

- UI Gestion accompagne l'entreprise pendant une durée moyenne de 5-7 ans, après l'entrée au capital

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ☑ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Hugues BÉRINGER
03 81 25 06 14
h.beringer@uigestion.fr
www.uigestion.fr

PARTENAIRES

Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté / Bpifrance / Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté / Crédit Agricole Champagne-Bourgogne / Crédit Agricole Franche-Comté / Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Version **mars 2021**

PASS PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

#49

Aide financière pour la mise en place d'actions en propriété intellectuelle

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- ✔ Étudier la faisabilité
- ✔ Valider
- ✔ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **Entreprises innovantes (< 1000 salariés)**
- **Toute filière**
- **Bourgogne-Franche-Comté**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Encourager à concrétiser des préconisations et optimiser ainsi votre stratégie d'innovation en propriété industrielle
- Permettre le financement des prestations variées couvrant les différents titres de propriété industrielle parmi les thématiques suivantes : Contrat (tout contrat avec clause PI) / Info brevet (brevetabilité, liberté d'exploitation, veille, cartographie) / Numérique (modes de protection et cyber-sécurité) / International (stratégie et protection à l''international) / Finance (évaluation de titres et règles fiscales à maîtriser) / Contentieux (analyse précontentieuse à l'international)

COMMENT ?

Le PASS PI intègre 4 étapes :

- un accompagnement dans le choix de la prestation adaptée au besoin de l'entreprise
- l'établissement de devis auprès des experts agréés par l'INPI pour la prestation choisie
- la validation du devis par l'INPI avant la réalisation de la prestation
- la remise d'un livrable à l'issue de la prestation (contrat personnalisé, résultat de veille, résultats commentés de recherche…)

ÉCHÉANCE ?

- Tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise : L'INPI finance 50% de la prestation unitaire, plafonnée à 6000 € (soit 3000 € de reste à charge)

- ✔ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Jean-Baptiste BARBIER
07 87 19 59 37
jbarbier@inpi.fr
www.inpi.fr/fr/pass-pi

PARTENAIRES

Experts en propriété intellectuelle agréés par l'INPI

Version **juillet 2020**

PRÊT UIMM FRENCH FAB

#50

Appuyer le financement de la partie immatérielle de votre projet innovant

PARCOURS

Sensibilisation > De l'idée au projet > Réalisation > Mise sur le marché

- S'informer
- Formaliser
- S'entourer
- ✔ Étudier la faisabilité
- ✔ Valider
- ✔ Industrialiser et pérenniser

À QUI S'ADRESSE CETTE FICHE ?

- **TPE, PME & ETI (adhérentes UIMM)**
- **Industrie Métallurgique**
- **Bourgogne**
- **Financier**

POURQUOI ?

- Cofinancer les programmes d'investissement conduisant à un accroissement des capacités industrielles, à la mise sur le marché de nouveaux produits ou à l'exploitation de nouveaux processus dans les entreprises

COMMENT ?

Le Prêt UIMM French Fab finance les investissements matériels à faible valeur de gage, les investissements immatériels, l'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) généré par le projet de développement, etc. Voici quelques modalités relatives à ce dispositif :

- le prêt doit être associé à un cofinancement de type concours bancaires ou apport en capital
- montant du prêt : 50 000 à 150 000 €
- amortissement : 3 à 10 ans (avec un différé de 1 à 8 trimestres)

ÉCHÉANCE ?

- Dispositif mobilisable tout au long de l'année

COMBIEN ?

Coût résiduel pour l'entreprise :

- ✔ **oui**
- ☐ non

CONTACT

Jean-Marc DENIS
06 78 36 90 39
jm.denis@uimm-yonne.fr

PARTENAIRES TECHNIQUES

PARTENAIRE FINANCIER

Version **juillet 2020**

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

4 square Castan
CS 51857
25031 Besançon CEDEX

0 970 289 000

www.bourgognefranchecomte.fr

édition - septembre 2020